

Décision

Générale

colonial

Décision n° 208 Décisions concernant les Services d'Etat

n° 208

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

22 février 1960

Numéro JO

n° 2 du 29/02/1960

Date du numéro

29 février 1960

TEXTE INTÉGRAL

Sont engagés pour deux (2) ans à titre provisoire dans la Milice de*la Côte Française des Somalis, pour compter du 15 février 1960, « 2° Classe » : — Hassan Mohamed Douba, Dankali, célibataire, Mle 2376. — Gueddi Ali Mohamed, Dankali, célibataire, Mle 2377 : ee. __ Abdi Diilal Assoueh, Issa, célibataire: Mle 2378. Le présent contrat deviendra définitif dans un délai de 6 mois et pour compter de la date d'incorporation des intéressés, si l'enquête de Gendarmerie est favorable.